

La famille de

Madame Alice RYTZ-MORET

dite «LICETTE»

à la tristesse de faire part de son décès, survenu le 14 avril 2015, dans sa 94^e année.

La cérémonie aura lieu au temple de Bex, le vendredi 17 avril, à 14 heures.

Honneurs à 14 h 30. L'incinération suivra sans suite.

Un grand merci à tout le personnel de l'Ems Résidence Grande-Fontaine à Bex.

En lieu et place de fleurs un don peut être adressé à l'Ems Résidence Grande-Fontaine à Bex, sur le compte BCV «CH39 0076 7000 T 054 4855-0» mention Alice Rytz.

Domicile de la famille:

Anne-Lise Pilet, Rue des Pêcheries 10, 1205 **Genève**.

Jean-Michel Rytz, Route du Grand St-Bernard 16, 1880 **Bex**.

*«Il ne faut pas pleurer parce que cela n'est plus,
il faut sourire parce que cela a été et espérer en ce qui sera.»*

Marguerite Yourcenar